

Deuxième séance, mercredi 20 novembre 2019

Présidence de Roland Mesot (UDC/SVP, VE)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2018-DFIN-127	Budget de l'Etat	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2018-DFIN-127	Budget de l'Etat	Pouvoir exécutif / Chancellerie d'Etat	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-127	Budget de l'Etat	Pouvoir législatif	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Mireille Hayoz
2018-DFIN-127	Budget de l'Etat	Récapitulation générale	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-127	Budget de l'Etat	Décret - Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2020	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2019-DFIN-47	Loi	Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2020	Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2019-GC-47	Postulat	Santé mentale des adolescents germanophones	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Bernadette Mäder-Brühlhart Markus Bapst <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
	Motion d'ordre	Modification de l'ordre du jour	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Roland Mesot
2019-GC-186	Requête	Demande de procédure accélérée pour le traitement du mandat interpartis 2019-GC-185 (Elections du 10 novembre 2019)	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Pierre Mauron Benoît Piller

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2019-GC-179	Election protocolaire	2e vice-présidence du Grand Conseil pour 2020	Scrutin uninominal	
2019-GC-178	Election protocolaire	1re vice-présidence du Grand Conseil pour 2020	Scrutin uninominal	
2019-GC-166	Election protocolaire	Présidence du Grand Conseil pour 2020	Scrutin uninominal	
2019-GC-180	Election protocolaire	Présidence du Conseil d'Etat pour 2020	Scrutin uninominal	
2019-GC-181	Election protocolaire	Présidence du Tribunal cantonal pour 2020	Scrutin uninominal	

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Eliane Aebischer, Mirjam Ballmer, Jean Bertschi, Christian Ducotterd, Marc-Antoine Gamba, Johanna Gapany, Paola Ghielmini Krayenbühl et Bruno Marmier.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Budget de l'Etat 2018-DFIN-127

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (PLR/FDP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François , Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Rapport/message:	08.10.2019 (BGC novembre 2019, p. 3105)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3175)
Remarque:	Le budget détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). En préambule, nous constatons, au compte de résultats, des écarts négatifs entre les budgets 2019 et 2020, tant pour les charges (−3,1 millions) que pour les revenus (−6,7 millions), mais un excédent de charges supérieur de 3,6 mios ou +3%.

Le compte des investissements varie beaucoup par rapport à 2019, les dépenses passant de 106,9 millions à 60,5 millions et l'excédent de dépenses de 93,8 millions à 47,7 millions. Ces variations sont dues aux investissements du Service des bâtiments et du Service des ponts et chaussées, dont l'avancement des projets est toujours aléatoire en raison des retards et autres éventuels dépôts de recours.

Au niveau de l'évolution des emplois, l'effectif diminue de 0,25 EPT, à 413,82 EPT. Cette apparente stabilité masque cependant un certain nombre de mouvements: 5,4 EPT ont migré vers la DIAF avec le transfert du Service de la nature et du paysage au Service des forêts et de la nature. Inversement, le Service de l'environnement enregistre 2,15 EPT supplémentaires en provenance du SAAV (DIAF). Les Routes nationales (entretien) bénéficient d'1 EPT de plus, financé par la Confédération dans le cadre du programme SIERA. L'analyse du fonctionnement du SBat ayant pointé la nécessité de renforcer le personnel,

le Service bénéficie de 5 EPT supplémentaires, dont 2 nouveaux postes et 3 EPT compensés à l'interne, notamment dans le service de nettoyage.

A relever que le SeCA ne gagne aucun poste. Le budget 2020 n'est ainsi pas influencé par le récent arrêt du TC sur le droit applicable à la révision générale des PAL à la suite de l'adoption du Plan directeur cantonal et les conséquences pour les communes. En d'autres termes, il n'est pas prévu de renforcer le personnel ou de mandater des tiers pour accélérer le traitement des dossiers.

J'en viens maintenant à l'examen des centres de charges. Au Secrétariat général, les frais d'études pour l'aménagement d'immeubles sont en lien avec la stratégie du développement durable du Grand Conseil. Nous sommes en-dessous du budget car il était prévu d'affecter 1,5 million par année sur quatre ans, mais les budgets ont été inférieurs. Il faut savoir qu'une ressource humaine a été engagée pour mettre en place ces études et faire avancer les dossiers.

Au Service des constructions et de l'aménagement, le budget pour les travaux informatiques effectués par des tiers est à zéro car il y a une centralisation des projets informatiques au SITel.

A la position "Versements aux fonds et financements spéciaux", il s'agit ici du versement au fonds pour la plus-value. Le montant de 3,8 millions est très aléatoire, car les taxes sont perçues lorsque l'on réalise la parcelle, soit au moment de la construction ou de la vente.

Au Service des ponts et chaussées (aménagement), en ce qui concerne les projets d'exécution pour les routes cantonales, nous avons demandé si un montant est prévu au budget 2020 pour les adaptations à la LHand (quais des bus). Il nous a été répondu que, de manière générale, il y a des montants prévus pour ce programme dans le plan financier. Dans le budget du Service des ponts et chaussées, un montant total de 25 millions est prévu sous quatre positions différentes pour les travaux sur les routes cantonales. Les adaptations des arrêts de bus sont financées principalement via la position 5010.004 où un montant de 10 millions figure au budget. Le montant investi concrètement dans l'adaptation des arrêts de bus va dépendre de l'avancement des différents projets: élaborations, procédures d'approbation, procédures de soumission. Nous pouvons ainsi dire que les moyens pour les travaux d'adaptation à la LHand sont prévus dans le cadre des montants prévus pour l'aménagement des routes cantonales. Il n'y a par contre pas de ligne budgétaire exclusivement réservée au seul projet d'adaptation des arrêts de bus. Il nous a encore été précisé que la question de la hauteur des arrêts n'est toujours pas tranchée (16 ou 22 cm). La norme définitive n'a pas encore été arrêtée. Elle l'a été en revanche pour la pente, qui ne doit pas excéder 8%.

Aux Routes nationales, dès 2019, la section "Entretien des routes nationales" est intégrée au nouvel établissement de droit public SIERA, qui regroupe les cantons de Vaud, Genève et Fribourg.

Au Service de l'environnement, le versement de subventions fédérales aux communes pour la protection des eaux contre la pollution n'est pas prévu en 2020. Selon les exigences de la Confédération, seuls les objets pour lesquels les demandes de subventions avaient été introduites avant le 1^{er} novembre 2002 pouvaient obtenir des subventions. Pour le canton de Fribourg, l'ensemble des dossiers concernés ont été liquidés.

Nous avons appris que les travaux du CoPil sur la réorganisation du Service des bâtiments se poursuivent. La deuxième phase du projet doit faire l'objet d'un rapport au Conseil d'Etat dans le courant du mois de décembre. Le contenu de ce rapport devrait porter sur l'optimisation des tâches, des processus et de la structure organisationnelle du SBat. Le travail concerne plusieurs volets, notamment la stratégie générale de l'Etat propriétaire (gestion de ses bâtiments) et la stratégie de l'exploitant (gestion technique des infrastructures, conciergerie et nettoyage). Les conclusions de ce rapport seront transmises à la sous-commission SBat de la CFG en décembre également.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Die Berichterstatterin war so umfassend und klar, dass ich nichts hinzuzufügen habe.

Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE). Le 4 novembre 2016, le Grand Conseil octroyait un crédit de 7,7 millions pour la construction d'une halle triple au Campus du Lac-Noir. En octobre 2017, ce même Grand Conseil faisait un mandat qui demandait de tout mettre en œuvre pour que cette construction se concrétise avant la fin 2019. J'aimerais savoir où l'on en est? A-t-on un planning précis de mise en œuvre de cette construction?

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Ich bin Mitglied der beratenden Raumplanungskommission. Mit Entscheid vom 3. September hatte das Kantonsgericht, die Art, wie Gesamtrevisionen von Ortsplänen behandelt werden, die vor der Annahme des kantonalen Richtplans durch den Staatsrat aufgelegt worden waren, in Frage gestellt. Die Raumplanungsdirektion wollte mit ihrer Vorgehensweise die grosse Arbeit, welche die Gemeinden bis dahin geleistet hatten, nicht beeinträchtigen. Eine Vorgehensweise, für die der Bund offenbar seit bald einem Jahr de facto seine Zustimmung gegeben hatte. Das Kantonsgericht kommt aber zum Schluss, dass diese Dossiers gestützt auf den neuen Kantonalen Richtplan geprüft werden müssen. Der Kanton Freiburg hat Aufholbedarf in Sachen Raumplanung. In der Vergangenheit liess man mit ihr viel Zeit vergehen. Aus diesem Grund ist es auch nicht besonders erstaunlich, dass das Raumplanungs- und Baugesetz des Kantons

Freiburg erst im zweiten Anlauf nach einer Rüge des Bundesgerichts angenommen werden konnte. Es sollte jedoch allen bekannt sein, dass die Raumplanung heute ein ausserordentlich wichtiges Anliegen der Gemeinden, der Bodenplanung, der sozialen Gerechtigkeit ist und auch ein Anliegen, das den bisherigen, oftmals wilden Spekulationen durchgreifend Einhalt gebieten will und von einer grossen Mehrheit der Schweizer Bevölkerung geteilt wird.

Seit die Departamentsleitung im Kanton gewechselt hat, scheint Schwung in die Sache gekommen zu sein. Die ausstehenden Arbeiten sind mit viel Ehrgeiz und Effizienz angepackt worden. Dass Gerichte eingeschaltet werden, ist *prima facie* nicht störend. Denn Gerichtsentscheide helfen mit, die teils schwierigen, oft ungelösten Probleme, die gerade eine Raumplanung mit sich bringt, zu klären.

Zum Entscheid des Kantonsgerichts vom 3. September sind nun aber von verschiedener Seite Befürchtungen zu den Ortsplanungen sowie Gerüchte laut geworden, wonach der Kanton insbesondere zu Einzonungen und Verdichtungen im Alleingang gehandelt habe. Zudem seien die Gemeinden nicht über die Folgen des Kantonsgerichtsentscheides informiert worden und der Staatsrat habe ohne Grund auf eine Änderung des kantonalen Raumplanungsgesetzes verzichtet, die eine Übergangsfrist ermöglichen würde.

Herr Staatsrat, ich bitte Sie, dazu Auskunft zu geben, sowie auch zur Frage, ob sich die Komplikationen, die aus dem Kantonsgerichtsentscheid folgen, auf den Finanz- und Personalbedarf des Raumplanungsamts auswirken werden.

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Concernant les deux questions qui ont été posées: tout d'abord, je ne suis pas en mesure de donner à M. Yvan Hunziker des explications sur le planning prévu pour la halle triple du Lac-Noir. Quant à l'impact de la décision du Tribunal cantonal du 3 septembre, nous savons que c'est un souci pour toutes les communes fribourgeoises. Mais je pense que la question de l'impact pour le service est destinée à M. le Commissaire.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Merci pour votre question, M. Hunziker. Je ne vais pas reprendre le détail de toute l'histoire de cette halle, mais vous avez donné deux dates-clés. Les propos qui ont été tenus ici sur le projet de calendrier que je vous ai donné tant en marge de la lecture du budget 2019 – il y a précisément une année – qu'en marge des comptes il y a une demi-année ici toujours, ainsi que dans le cadre du groupe de travail, sont toujours valables dans leur ensemble. Nous avons eu quelques difficultés sur la commune de Planfayon, secteur Lac-Noir, en terme d'aménagement du territoire. Nous avons dû nous mettre d'accord – et je regarde le député Bürdel ici présent, qui a contribué à mettre de l'huile dans les rouages; ça n'a pas toujours été tout simple – sur les fonctionnalités d'un parking que la commune utilise sur territoire cantonal et sur lequel il était censé construire une halle simultanément. Nous avons finalement décidé de ne pas construire la halle sur le lieu initialement prévu, car cela aurait conduit à des divergences entre canton et commune qui nous auraient fait perdre passablement de temps. Nous avons trouvé un accord qui a permis au canton d'avancer et à la commune de ne pas s'opposer à l'avancement proposé par le canton. Merci aux personnes qui ont permis de trouver cette solution de compromis. Mais évidemment, dans la mesure où nous sommes sur un nouveau scénario, cela nous a fait perdre un tout petit peu de temps. L'emplacement n'est plus tout à fait le même, il faut d'abord détruire une halle existante puis refaire une halle triple sur la base d'une halle existante, qui est par ailleurs fortement amiantée mais qui se trouve favorablement dans le périmètre. Ceci pour les quelques éléments de l'histoire qui ont perturbé un peu le calendrier.

Cela a posé des questions dans le cadre de la révision du PAL de Planfayon, secteur Lac-Noir, sur lesquelles nous avons eu un dernier entretien au mois de septembre avec une délégation de la commune pour évoquer les dernières règles. La commune va devoir – je crois qu'elle l'a fait, mais là j'ai un dernier petit doute – demander une dernière modification dans son PAL mis à l'enquête pour éviter des contradictions entre le projet cantonal et la mise en zone qui avait été prévue par la commune, qui n'était pas compatible avec le projet cantonal. Cela ne devrait pas poser de problèmes particuliers. Voilà pour l'aspect aménagement. Pour l'aspect halle, nous avons le 17 décembre – vous y êtes cordialement invité ou vous y serez sans doute cordialement invité – la proclamation des résultats du concours. Les choses avancent comme prévu dans le calendrier, sous toute réserve évidemment d'oppositions, recours et procédures contre lesquels le canton n'est bien sûr pas à l'abri. C'est la raison pour laquelle nous travaillons étroitement avec la commune, pour faire le plus de prévention et le moins possible d'exercices de pompiers après sur des oppositions et des recours.

Auf die Frage von Frau Grossrätin Hänni: es ist eine Anfrage eingereicht worden von Grossrat Péclard, insofern möchte ich hier nicht auf alle Details eingehen. Frau Hänni fragt insbesondere, ob der Kantonsgerichtsentscheid zur Ortsplanung der Gemeinde Avry-sur-Matran budgetrelevante Folgen hat. Die Berichterstatterin hat bereits erwähnt, dass dies tendenziell nicht der Fall ist. Es gibt Auswirkungen in beide Richtungen - Mehr- und Minderzeit - ein Teil der Ortsplanungen wird auch vereinfacht, was nicht immer unbedingt im Interesse der betroffenen Gemeinden ist. Aber der Entscheid bedeutet, dass zumindest kurzfristig weniger Zeitaufwand nötig ist für bestimmte Ortsplanungen. Wie das Zeitmanagement aussieht, ist im Moment noch offen. Wir sind jetzt zwei Monate nach dem Kantonsgerichtsentscheid. Wir haben die Arbeiten im Amt für Raumplanung etwas reorganisiert, damit wir die Priorität setzen können auf diejenigen Gemeinden, die ihre Ortsplanungen vor dem 2. Oktober 2018 eingereicht haben. Zur Erinnerung - die Frage kommt oft: Ortsplanungen, die

von der Raumplandirektion noch vor dem Gerichtsentscheid verabschiedet wurden, das sind 28 Stück, die sind rechtsgültig in Kraft und können nicht mehr infrage gestellt werden, ausser wenn sich ein Nachbar eines Bauprojekts bei einer Baubewilligung auf die Nichtkonformität mit Bundesrecht berufen würde. Das ist normalerweise aussichtslos, aber es ist doch eine Möglichkeit, die immer noch formal besteht. Aber diese Ortsplanungen sind in Kraft. Sie wurden im Übrigen auch - und dies sei meine Antwort auf die etwas tendenziösen Fragen, die da und dort gestellt wurden... Der Kanton hat sehr wohl abgeklärt, ob er altrechtlich seine Ortsplanungen weiterhin behandeln kann. Der Bund hat das erstens zweimal in formalen Treffen mit der Direktorin des Bundesamtes bestätigt und zweitens auch praktisch bestätigt, denn von den 28 erwähnten Ortsplanungen sind 25 durch das Bundesamt für Raumplanung gegangen. Dieses hat überprüft, ob die Aus- und Wiedereinzonungen gesetzeskonform sind - zum Teil ja, zum Teil nur teilweise - aber damit hat das Bundesamt 25 mal praktisch bestätigt, dass es toleriert, dass diese Ortsplanungen noch altrechtlich behandelt werden. Es ist also erst mit dem Kantonsgerichtsentscheid die Frage aufgeworfen worden, warum das nicht machbar sei. Das ist natürlich das Recht des Kantonsgerichts und das Bundesgericht wird uns dann sagen, wer Recht hat in dieser Angelegenheit, auch wenn dies aus prozeduralen Gründen wohl nicht ganz einfach sei wird.

Zu den drei materiellen Fragen: wir haben die Möglichkeit erwähnt; der Kanton hat in seinem kantonalen Raumplanungsgesetz Art. 18 eine Bestimmung, die sagt, dass die Auswirkungen eines kantonalen Richtplans dann in Kraft treten, wenn der Staatsrat den kantonalen Richtplan verabschiedet. Das ist eine Bestimmung von 1983. Sie ist problematisch; sie ist strikter als die Bestimmungen in anderen Kantonen, das heisst, sie vermeidet mindestens eine Übergangsfrist zwischen dem Entscheid des Staatsrats und dem Entscheid des Bundesrats. Viel weiter kann man dann vermutlich auch nicht gehen, da haben wir dann ein Bundesrechtsproblem. Aber wir hätten ein gutes halbes Jahr Übergangsfrist, das möglich wäre und das unser kantonales Gesetz einschränkt - möglicherweise verunmöglicht, das wird uns das Bundesgericht sagen. Wir haben versucht, zu schauen, ob man diesen Artikel rückwirkend ändern kann, damit der auf die bereits eingereichten Ortsplanungen angewendet werden kann. Zwei Grossräte der Freisinnigen Fraktion und ein Grossrat der SP-Fraktion haben mich im September darauf angesprochen. Wir haben das prüfen lassen von Professor Dubey, der uns eine vernichtende Antwort gegeben hat und uns empfohlen hat, kein längeres Rechtsgutachten ausarbeiten zu lassen zu dieser Frage, da wir so nur unser Geld verlieren würden. Die zuständigen Grossräte, die drei, die mich gefragt haben, haben diese Antwort bekommen und haben daraus geschlossen, dass es keinen Sinn machen würde, eine solche Übung zu veranstalten und zu versuchen, Art. 18 jetzt noch mit rückwirkender Wirkung zu ändern. Ich bin gerne bereit, das mit Interessierten anzuschauen wenn nötig.

Zur Frage der Verdichtung: die Verdichtung war bereits im alten kantonalen Richtplan ein Einschränkungskriterium oder, besser, bei der Verdichtung war bereits ein Einschränkungskriterium bei der Ausstattung im öffentlichen Verkehr. Der Bund hat uns bei der ersten Vernehmlassung zum kantonalen Richtplan verpflichtet, strengere Regeln einzuführen. Das war die Antwort des Bundes, wenn wir wollten, dass der kantonale Richtplan verabschiedet wird. Wir haben dies getan. Das wurde einstimmig von der Steuergruppe beschlossen, wo auch der Gemeindeverband vertreten war. Das wurde Gegenstand einer zweiten Vernehmlassung. Alle Gemeinden wurden dazu befragt. Zudem haben wir mit dem Präsidium und der Leitung des Gemeindeverbandes, die uns gefragt haben, ob wir nicht mindestens ein Upgrade der Einzonungsmöglichkeiten machen könnten, wenn wir Langsamverkehrsinfrastrukturen bauen. Dass war eine Anfrage des Gemeindeverbandes. Dies wurde von Bund und Kanton gutgeheissen. Insofern war der Prozess transparent, demokratisch. Alle haben's gesehen, es wurde vernehmlasst in allen Formen. Der Bund hat dann nach der Verabschiedung durch den Staatsrat eine zusätzliche Verschärfung verlangt bei den Einzonungen, das heisst, man kann nur noch einzonen, wenn man mindestens ein D hat beim ÖV. Das war eine Forderung des Bundes, der Bund hat klar gesagt: wenn Ihr das nicht macht, wird der Bundesrat den kantonalen Richtplan nicht gutheissen. Es hat einen Rechtsaustausch gegeben zwischen Kanton und Bund im Frühjahr 2019 zu dieser Frage. Wir haben dann den Kompromiss gefunden, der im heutigen kantonalen Richtplan festgelegt wird. Zur Information: wir hätten geschwiegen - das stimmt nicht! Wir haben kurz nach dem Entscheid des Kantonsgerichts eine Pressekonferenz gemacht; dort war auch der Präsident des Gemeindeverbandes anwesend. Wir haben die Medien informiert. Wir haben sämtliche betroffenen Gemeinden informiert - sowohl diejenigen, deren Richtpläne gutgeheissen worden waren, als auch die 62 Gemeinden, deren Ortspläne infrage gestellt sind durch den Kantonsgerichtsentscheid. Wir lassen im Moment sämtliche betroffenen Gemeinden modellieren, um zu schauen, was passiert, wenn man dort den neuen Richtplan anwendet. Die Gemeinden werden nach und nach, sobald das vorliegt, informiert und ich habe bereits eine ziemlich volle Agenda mit Vertretern der betroffenen Gemeinden in den nächsten Wochen.

> L'examen de ce chapitre est terminé; il n'y a pas de modifications.

—

Budget de l'Etat 2018-DFIN-127

Pouvoir exécutif / Chancellerie d'Etat

Rapporteur-e:	Piller Benoît (<i>PS/SP, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	08.10.2019 (<i>BGC novembre 2019, p. 3105</i>)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (<i>BGC novembre 2019, p. 3175</i>)
Remarque:	Le budget détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin

Examen de détail

Piller Benoît (*PS/SP, SC*). Avec un excédent de charges de 14 millions, le budget du Pouvoir exécutif de la Chancellerie d'Etat se situe à 4,6% en-dessous du budget 2019, mais à 3,7% de plus que les comptes 2018. On relève une augmentation de 0,9 EPT pour la Chancellerie d'Etat, qui a réorganisé les tâches de son personnel et augmenté par exemple le poste de médiateur – médiatrice en l'occurrence.

Nous pouvons relever dans ce budget que plusieurs positions affichent des montants pour le vote électronique, qui est toujours en discussion. Il n'est donc pas certain que ces montants soient dépensés.

Les discussions sur ce budget ayant eu lieu au sein de la Commission des finances et de gestion avant le problème informatique du 10 novembre 2019, vous comprendrez que cette problématique ne fait pas partie de ce rapport.

Par contre, les difficultés que rencontrent les personnes utilisatrices du site internet www.fr.ch ont été abordées et nous pouvons relever qu'un montant, certes modeste – soit 60 000 frs –, figure toujours pour le développement et l'évolution des sites internet. Gardons l'espoir d'un monde virtuel meilleur et d'un vrai Fribourg 4.0!

Nous pouvons aussi noter que le budget de la position "Frais de réception" a fortement diminué puisqu'il n'y a pas une Fête des vigneronns chaque année.

Bischof Simon (*PS/SP, GL*). Je suis membre du comité fribourgeois de l'Association transports et environnement.

Je souhaite exprimer à M. le Commissaire du Gouvernement et président du conseil d'administration des TPF la vive inquiétude du groupe socialiste suite à l'importante fuite d'hydrocarbures qui s'est produite mercredi sur le site des Transports publics fribourgeois, à Givisiez. Il y a de forts impacts sur l'environnement et la population en est également très incommodée. Dans la presse, nous avons pu lire qu'il s'agit de plus de 45 000 litres de diesel, une quantité très importante. Nous nous interrogeons sur la manière dont une telle catastrophe écologique a pu être possible, de plus sur un nouveau site qui, lors de la récente présentation aux député-e-s, nous a été vanté comme étant à la pointe de tout. Quelles conclusions vont être tirées et, surtout, comme nous sommes au budget, qui va payer?

Wir haben zur Kenntnis genommen dass der Kanton einige Massnahmen getroffen hat, um so viel wie möglich von diesem Produkt wieder einzusammeln. Dies ist gut und wichtig, wir stellen uns aber ernsthaft Fragen zur Zusammenarbeit zwischen den Staatsdiensten untereinander und der Zusammenarbeit zwischen dem Kanton und den anderen Beteiligten Akteuren.

Le Président. Monsieur le Député, je ne sais pas si nous allons pouvoir vous répondre, parce que vous êtes dans le mauvais chapitre. Cela concerne le précédent, la DAEC, alors que là nous sommes dans la Chancellerie.

Piller Benoît (*PS/SP, SC*). J'ai bien noté la question de M. Bischof. Je ne sais pas si l'on peut mettre tous les problèmes du canton sur le dos de la Chancellerie mais en tout cas, je laisse le commissaire du Gouvernement répondre.

Godel Georges, Directeur des finances. Oui, il y eu une pollution aux hydrocarbures, bien triste évidemment. C'est une pollution grave, il faut le reconnaître. Le matin même, ou la nuit, il y a évidemment des personnes qui ont essayé de remédier à cette situation. Les travaux continuent. Il y a un bon reportage ce matin dans la presse. Ce que je peux dire en l'état, c'est qu'il y a eu un problème technique et les responsabilités devront être déterminées. Le Procureur a été sur place, comme la police scientifique évidemment. Les responsables devront payer. Aujourd'hui, je ne peux pas vous en dire davantage, mais l'essentiel est de rectifier tout ce qui a été pollué et les travaux sont en cours. Les TPF assument leur responsabilité. J'ai moi-même été sur place, j'ai tous les jours un contact, matin et soir, avec notre directeur qui me donne un retour sur ce qui se passe. Même ce matin à 6 h 30 j'étais en contact avec lui pour qu'il me précise les opérations.

> L'examen de ce chapitre est terminé; il n'y a pas de modifications.

Budget de l'Etat 2018-DFIN-127

Pouvoir législatif

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	La Secrétaire générale.
Rapport/message:	08.10.2019 (BGC novembre 2019, p. 3105)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3175)
Remarque:	Le budget détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin

Examen de détail

Piller Benoît (PS/SP, SC). La stabilité caractérise le budget du Pouvoir législatif qui clôt avec un excédent de charges de trois millions de francs. Nous pouvons relever ici que le déménagement temporaire des sessions du Grand Conseil dans les locaux de la Police cantonale en raison de la rénovation de l'Hôtel cantonal n'a pas de fort impact sur le budget de fonctionnement du Grand Conseil, les coûts induits par ce déménagement étant couverts en grande partie par le crédit de rénovation.

Au niveau du personnel, le nombre d'équivalent plein temps reste inchangé, mais une réorganisation des tâches est à l'ordre du jour avec, par exemple, la concrétisation du poste dédié au soutien informatique au Grand Conseil.

> L'examen de ce chapitre est terminé; il n'y a pas de modifications.

Budget de l'Etat 2018-DFIN-127

Récapitulation générale

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	08.10.2019 (BGC novembre 2019, p. 3105)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3175)
Remarque:	Le budget détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin

Discussion

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). Les débats ayant eu lieu à l'entrée en matière et lors de l'examen de détail, je n'ai rien à ajouter en l'état. Il faut toutefois noter l'acceptation d'un amendement, j'y reviendrai lors du décret.

Godel Georges, Directeur des finances. Je n'ai rien à ajouter aux propos du rapporteur de la Commission.

> L'ensemble du budget 2020 est accepté tel qu'il sort des délibérations.

Budget de l'Etat 2018-DFIN-127**Décret - Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2020**

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	08.10.2019 (<i>BGC novembre 2019, p. 3105</i>)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (<i>BGC novembre 2019, p. 3175</i>)
Remarque:	Le budget détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin

Entrée en matière

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). La CFG a adopté ce décret par 10 voix contre 0 et 1 abstention.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles*Art. 1*

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). L'article 1 présente le compte de résultats, la somme des revenus et des charges, l'excédent de revenus, le compte des investissements, les recettes, les dépenses, l'excédent de dépenses et l'insuffisance de financement. Il est à noter que l'amendement accepté par le Grand Conseil ne modifie pas le compte de résultats conformément à la législation.

> Adopté.

Art. 2

> Adopté.

Art. 3

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). L'article 3 présente de manière chiffrée les différents groupes de prestations. L'amendement adopté hier modifiera les chiffres de l'article 3 sous le groupe de prestations "Services de l'informatique et des télécommunications". Je propose que nous délégions la compétence d'adapter les chiffres au Conseil d'Etat.

Godel Georges, Directeur des finances. Pour suivre la décision prise par le Grand Conseil hier, mandat a été donné au SITel d'adapter le budget puisque que nous sommes en gestion par prestations.

> Adopté.

Art. 4

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). Cette disposition autorise la Direction des finances à solliciter des avances ponctuelles de trésorerie auprès des banques jusqu'à concurrence de 200 millions de francs.

> Adopté.

Art. 5

> Adopté.

Titre et considérants

Godel Georges, Directeur des finances. Je tiens simplement à remercier la Commission des finances et de gestion pour le travail effectué en collaboration avec l'ensemble des Directions.

> Adoptés.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 85 voix contre 0. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Ganiot Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 85.*

Se sont abstenus:

Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP). *Total: 2.*

Loi 2019-DFIN-47**Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2020**

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	24.09.2019 (BGC novembre 2019, p. 3194)
Préavis de la commission:	08.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3197)

Entrée en matière

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). Lors du débat d'entrée en matière sur le budget 2020, il a été répété que de nombreuses motions ont été déposées – au total quatre – pour différentes modifications de l'imposition. Il a été promis que des réponses tomberont dans les délais impartis. L'annonce d'une baisse d'impôts de 31 millions faite hier par le commissaire concerne le budget 2021, il n'y a donc pas de remarque supplémentaire. L'entrée en matière est acquise tacitement. La Commission des finances et de gestion a adopté les articles par 10 voix contre 0 et 1 abstention.

Godel Georges, Directeur des finances. Je confirme les propos du Rapporteur de la Commission.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

I. Acte principal: loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2020

Art. 1

> Adopté.

III. Abrogations accessoires: loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2019

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adoptées.

Titre et préambule

> Adoptés.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

I. Acte principal: loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2020

> Confirmation de la première lecture.

III. Abrogations accessoires: loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2019

> Confirmation de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modifications, par 76 voix contre 0. Il y a 14 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina

(LA,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP). *Total: 76.*

Se sont abstenus:

Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 14.*

Postulat 2019-GC-47 Santé mentale des adolescents germanophones

Auteur-s:	Mäder-Brühlhart Bernadette (<i>VCG/MLG, SE</i>) Bapst Markus (<i>PDC/CVP, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales
Dépôt:	28.03.2019 (<i>BGC mai 2019, p. 1081</i>)
Développement:	28.03.2019 (<i>BGC mai 2019, p. 1081</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	14.10.2019 (<i>BGC novembre 2019, p. 3218</i>)

Prise en considération

Mäder-Brühlhart Bernadette (*VCG/MLG, SE*). Zu meiner Interessenbindung: ich bin Beisitzerin im Friedensgericht Sense und gehöre der deutschsprachigen Minderheit unseres Kantons an.

Zuallererst bedanke ich mich beim Staatsrat für seine Antwort und den Antrag an den Grossen Rat, das Postulat erheblich zu erklären. Wie bereits im Postulat erwähnt, wurden in den letzten Jahren grosse Anstrengungen zugunsten der deutschsprachigen Erwachsenen mit psychischen Problemen unternommen. Wir freuen uns auf die Eröffnung des Zentrums mit stationären Plätzen für Deutschsprachige in Villars-sur-Glâne.

Wie der Staatsrat in seiner Antwort ausführt, richtet sich das Angebot jedoch lediglich an Erwachsene und ältere Personen. Was teilweise immer noch schmerzlich fehlt, ist eine adäquate Versorgungskette für deutschsprachige Jugendliche. Diese Lücken gilt es zu schliessen. Wohl existiert im Freiburger Netzwerk für psychische Gesundheit ein deutschsprachiges Ambulatorium und auch das Angebot der Stiftung Fondation Espace thérapeutique leistet wertvolle Dienste. Letzteres hat jedoch seine Grenzen, weil diese Tagesklinik nur deutschsprachige Kinder von 4 bis 12 Jahren betreut. Es fehlen also Tagesplätze für Jugendliche bis zum Ende der obligatorischen Schulzeit. Auch diese Lücke müsste dringend geschlossen werden.

Ce qui manque de toute urgence, c'est la possibilité d'un placement stationnaire. Le service psychiatrique pour adolescents La Chrysalide n'est pas bilingue, bien que le site web du Réseau fribourgeois de santé mentale indique qu'un soutien bilingue personnalisé est offert. Ce manque a des conséquences négatives considérables pour les jeunes patients germanophones. Imaginez que vous êtes mentalement malade, voire suicidaire, vous vous trouvez dans un hôpital psychiatrique où vous devriez normalement être aidé, mais vous ne pouvez-vous confier à personne dans votre langue maternelle! Comment une thérapie peut-elle réussir si on ne peut pas s'exprimer dans sa langue maternelle?

Die Freiburger Jugendlichen haben zwar mindestens zehn Jahre Unterricht in der Partnersprache genossen. Aber genügt das, um seelische Probleme richtig ausdrücken zu können? Wir alle wissen, dass dies ein Ding der Unmöglichkeit ist.

Je suis consciente que le canton de Fribourg ne peut pas offrir tous les services en allemand, mais ce n'est pas ce que nous demandons. La partie germanophone du canton de Fribourg est trop petite et, en plus, il est très difficile de trouver des psychiatres de langue allemande.

Gerade deshalb ist es uns ein Anliegen, dass Jugendliche mit Krankheiten, für welche in Freiburg keine Therapien in deutscher Sprache existieren und in Zukunft auch nicht geplant sind, nach Bern verlegt werden. Der Staatsrat schreibt in seiner Antwort, dass zurzeit eine Analyse der Patientenströme von Freiburger Jugendlichen mit Essstörungen zu Berner Spitälern laufe. Nach dieser Analyse will er festlegen, ob und wann mit Berner Anstalten Vereinbarungen in Betracht

gezogen werden müssen. Mich erstaunt, dass sich diese Analyse auf Jugendliche mit Essstörungen beschränkt. Was ist mit all den andern Krankheiten wie Depressionen, Suchtstörungen, Autismusspektrumsstörungen, usw.? Warum wird keine Gesamtanalyse angestrebt?

Antworten auf diese offenen Fragen soll der zu erstellende Bericht liefern, sollte das Postulat heute angenommen werden, was ich sehr hoffe. So oder so wird keine ausserkantonale Klinik auf Deutschfreiburger Patientinnen und Patienten warten. Wir können froh sein, wenn diese überhaupt einen Platz bekommen. Eine Vereinbarung mit einem Nachbarkanton ist deshalb längst überfällig.

Je ne sais pas si c'est un droit humain de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle lors d'une thérapie, mais cela devrait être une évidence en tout cas.

Die Fraktion Mitte Links Grün unterstützt dieses Postulat einstimmig und ich bitte Sie, liebe Kolleginnen und Kollegen, dies ebenfalls zu tun.

Zosso Markus (UDC/SVP, SE). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat das Postulat Bernadette Mäder-Brühlhart/ Markus Bapst eingehend diskutiert. Wir sind der Meinung, dass es Sinn macht, aufzuzeigen, welche Behandlungen im deutschsprachigen stationären Zentrum im Villars-sur-Glâne angeboten werden, welche Lücken geschlossen wurden und welche Behandlungsangebote noch fehlen. Es soll auch aufgezeigt werden, welche Angebote ausserkantonale beansprucht werden können, wenn in unserem Kanton keine Behandlung möglich ist. Der Bericht muss unbedingt auch aufzeigen, ob eine Vereinbarung wie mit dem Hôpital du Nord vaudois für die Versorgung französischsprachiger Personen unter Umständen auch für deutschsprachige Personen besteht oder gemacht werden kann. Es soll auch ein Kostenvergleich gemacht werden, der genau zeigt, welche Behandlung wo - kantonsintern oder auswärts - wieviel Kosten generiert. Die von den Postulanten geforderte Prüfung eines kantonsinternen Gesamtkonzepts ist gut und recht, aber es geht aus unserer Sicht zu wenig weit. Unter Einbezug der Kosten, die gesamthaft anfallen, müssen in diesem Gesamtkonzept zwingend die kantonsinternen sowie die ausserkantonalen Angebote berücksichtigt und geprüft werden.

Wir hoffen, dass dieser Bericht aufzeigen wird, in welchem Kostenverhältnis ausserkantonale Behandlungen und Angebote stehen. Dieser Kostenvergleich könnte aus unserer Sicht auch als Entscheidungsgrundlage dienen, um gewisse Behandlungen ausserkantonale anzubieten, statt diese um jeden Preis selber in unserem Kanton zu haben. In diesem Sinne unterstützt die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei den Antrag des Staatsrates, das Postulat erheblich zu erklären.

Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA). Le groupe démocrate-chrétien a étudié le postulat de nos collègues Markus Bapst et Bernadette Mäder-Brühlhart, qui demandent un rapport sur l'offre en santé mentale pour les jeunes de notre partie alémanique du canton.

Tout d'abord, nous aimerions remercier M^{me} la Commissaire et ses services pour avoir poursuivi la question et fait une offre à la fondation Espace thérapeutique pour les jeunes du canton qui parlent la langue allemande. Cela nous semble très important que, pour des jeunes dans cette situation-là, la langue soit primordiale, pas seulement pour les jeunes, mais aussi pour les familles qui les entourent. C'est un système qui doit les porter. Où a-t-on des lacunes? Dans quel sens peut-on collaborer avec les cantons voisins? Quelle est la situation actuelle? Quelles sont les choses que l'on traite bien et quels sont les aspects de la maladie qui ne sont pas suivis suffisamment?

Ayant vécu une situation pareille, on se rend compte à quel point la solitude des familles concernées peut être présente. C'est autre chose quand on a la jambe dans le plâtre où ce n'est finalement pas très grave si l'on ne peut pas parler sa langue. Mais cela nous semble évident et c'est pour ces raisons-là que le groupe démocrate-chrétien soutiendra ce postulat afin que le Conseil d'Etat puisse faire ce rapport et illuminer cette question.

Bürgisser Nicolas (PLR/FDP, SE). Die Freisinnig-demokratische Fraktion dankt dem Staatsrat für die ausführliche Antwort und wird die Überweisung des vorliegenden Postulates einstimmig unterstützen. Was für französischsprachige Patienten normal ist, dass sie sich in ihrer Muttersprache behandeln lassen können, muss auch für deutschsprachige Patienten möglich sein. Ich möchte allerdings daran erinnern, dass vor ca. 15 Jahren dieser Grosse Rat schon einmal über eine deutschsprachige Infrastruktur für Psychiatriepatienten gesprochen hat. Damals hat man auch in Betracht gezogen, dass die Infrastruktur des HFR-Spitals in Täfels zu benutzen möglich wäre. In diesem Sinne unterstützen wir die Überweisung des Postulats und danken dafür.

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Die SP-Fraktion unterstützt das vorliegende Postulat einstimmig. Ich möchte nur darauf hinweisen: wir haben hier verschiedene psychische Krankheiten aufgezählt; was mir leider immer noch fehlt, ist, wenn Jugendliche - und das ist leider Gottes immer mehr so - Depressionen haben. Ich kenne im Moment zwei Fälle, wo die Tagesklinik keine Plätze hat und die Eltern immer wieder vertröstet, dass diese Jugendlichen nach Bern oder sogar - davon habe ich auch schon gehörte - nach Zürich gehen sollen. Ich bitte hier wirklich, dass das rasch vorangeht, damit diese Jugendlichen und ihre Familien betreut und Plätze geschaffen werden. Aber wir unterstützen das Postulat.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie tous les porte-parole des groupes qui se sont prononcés en faveur de l'acceptation de ce postulat. En effet, c'est une question très sensible et, comme plusieurs d'entre vous l'ont relevé, il est vraiment important que nos jeunes alémaniques qui ont besoin d'une prise en charge puissent l'avoir dans leur langue.

J'aimerais rappeler qu'effectivement, La Chrysalide, qui est l'unité de prise en charge des jeunes et adolescents au Réseau fribourgeois de santé mentale, fait tout pour offrir une prise en charge en allemand aussi. Mais évidemment en fonction des collaborateurs qui sont là. Ce n'est pas toujours possible, même si de nombreux efforts sont faits pour que nos collaborateurs soient le plus bilingues possible.

Je rappelle également que nous allons ouvrir le centre hospitalier germanophone, au printemps prochain, sur le site de Villars-sur-Glâne. Nous allons y transférer les 20 lits qui sont actuellement sur le site de Marsens. Nous allons par ailleurs ouvrir 10 lits supplémentaires et nous avons encore 10 lits en réserve en fonction des besoins de la population germanophone, comme l'a relevé M. le Député Bürgisser. C'est une question qui nous préoccupe depuis de longues années et je suis aujourd'hui très heureuse d'être à la veille d'ouvrir ce centre germanophone qui répond aux besoins d'une partie de la population de notre canton.

Concernant la question des hospitalisations hors canton, j'aimerais rappeler quand même deux principes. Le premier, notamment en réponse à la question de M. Zosso: les patients ont le libre choix de l'hôpital et ça, c'est la LAMal qui le dit clairement. Les patients peuvent aller dans le canton ou hors canton. Il y a toutefois deux limites: si le patient choisit d'aller hors canton dans un hôpital qui n'est pas sur la liste hospitalière fribourgeoise, il n'y a pas de participation de l'Etat. Il y a participation de l'Etat pour les hôpitaux qui sont sur la liste du canton, par exemple de Berne, jusqu'à concurrence du prix que nous aurions payé à Fribourg. Cela est clairement déterminé par la LAMal. S'il y a une différence, elle est à charge du patient. Par contre, si l'hôpital est sur la liste du canton de Fribourg pour un besoin qui n'est pas couvert dans le canton et qui a été identifié dans le cadre de la planification hospitalière, à ce moment-là, évidemment, le canton de Fribourg va payer le prix qui est facturé par l'hôpital hors canton. Ce sont les règles du financement hors canton.

En ce qui concerne la planification hospitalière, nous avons identifié très clairement un besoin pour les jeunes et les adultes alémaniques qui souffrent de troubles du comportement alimentaire. Nous n'avons pas fixé de convention avec les différents hôpitaux, parce que les Alémaniques peuvent aller dans l'un des trois hôpitaux qui répondent aux besoins. Ils peuvent donc aller librement dans ces hôpitaux-là et le canton de Fribourg paie les prix. Cela laisse une liberté de choix aux jeunes Alémaniques. A contrario, pour les francophones, il y a un centre spécialisé à St-Loup avec lequel nous avons une convention. Nous demandons donc aux jeunes francophones d'aller à St-Loup. Dans la réalité, il y a des jeunes qui veulent aller à Genève et pour lesquels nous devons dire non car notre convention est avec St-Loup. Cela laisse moins de liberté. Donc, il faut aussi voir que ce qui est proposé aux Alémaniques laisse une plus grande liberté. Mais nous allons réexaminer tout ça dans le cadre de la future planification voire avant, le cas échéant, s'il y a des besoins. J'ai procédé à l'analyse des flux des adultes et adolescents dans les hôpitaux bernois, soit dans les trois cliniques qui répondent justement à ces besoins-là: en 2018, nous avons eu 26 demandes de garantie de paiement dans ces cliniques. Cela fonctionne donc bien. Nous avons payé ces placements. Les hôpitaux alémaniques nous disent qu'il peut effectivement y avoir un peu d'attente pour une place stationnaire. Cependant, si c'est le cas, il mettent immédiatement en place une prise en charge en hôpital de jour comme solution transitoire. Nous voyons donc que des mesures ont été mises en place. Mais nous aurons l'occasion de vous les exposer dans le cadre du rapport que nous allons faire en réponse à ce postulat.

Effectivement, nous avons discuté à l'époque de l'utilisation de l'HFR, site de Tafers. Entre-temps, il y a eu la possibilité d'ouvrir à Villars-sur-Glâne, ce qui est une meilleure réponse dans le sens où c'est beaucoup plus central pour l'ensemble tant des patients du district du Lac que de toute la Singine. Nous avons déjà l'ambulatorio qui est ouvert sur le site de Villars-sur-Glâne, nous avons la clinique de jour, donc nous aurons un vrai centre de compétences. Nous sommes en discussion et presque à bout touchant pour une solution de déplacement du centre de La Chrysalide sur Fribourg aussi, ce qui permettra également de recruter davantage de collaborateurs alémaniques et de pouvoir aussi avoir une meilleure réponse dans les structures du RFSM.

M^{me} la Députée Mäder a dit que nous n'avons pas prévu dans notre rapport de parler de la prise en charge des personnes toxicomanes ou autistes. C'est évidemment d'autres planifications. Pour tout ce qui est de la prise en charge des personnes toxicomanes, nous avons une planification de l'ensemble des personnes qui souffrent d'addictions. Dans ce cadre-là, nous avons, au niveau national, une convention entre toutes les institutions qui permettent l'accueil et la prise en charge des patients, aussi hors canton pour des besoins qui ne seraient pas couverts dans le canton. Donc, à ce stade, il n'y a pas besoin de davantage de conventions. Les conventions existent et les placements peuvent se faire. Il en va de même pour les personnes qui souffriraient d'autisme, puisque là aussi c'est la même convention qui règle toutes ces questions-là. Nous avons une planification pour les besoins de personnes en situation de handicap, avec la réponse en termes de besoins de places que

nous allons avoir dans le canton. Pour les besoins spécifiques, les placements hors canton seront tout à fait possibles par le biais de cette convention. Cela ne pose aucun problème de financement, ce sont des accords entre les cantons.

C'est avec ces remarques que je vous invite à accepter ce postulat.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 93 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 93.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Modification de l'ordre du jour

Prise en considération

Le Président. Je vous informe que nous avons traité notre ordre du jour. Comme nous sommes en avance, et conformément à l'article 111 alinéa 2 de la LGC, la présidence – c'est-à-dire moi-même et mes deux vice-présidentes – vous propose de traiter la demande de procédure accélérée pour le traitement du mandat qui a été déposé hier. Dans un premier temps, il était prévu de traiter cette demande demain.

Pour être clair, ce mandat demande des éclaircissements sur tout ce qui s'est passé lors de la journée électorale du 10 novembre, notamment sur le fait qu'un problème informatique se soit produit. Il demande que la lumière soit faite sur tous les éléments, que des explications immédiates aux questions soient données, qu'il y ait une description claire de ce qui s'est passé et pose la question des responsabilités. Le mandat demande également des explications concernant l'ignorance, par les communes elles-mêmes, des résultats obtenus dans leur propre locaux de vote. Il aborde par ailleurs différentes questions sur le vote électronique.

Je vous rappelle que nous ne traiterons que de l'urgence du mandat. Pour information, les cinq chefs de groupe ont été abordés sur ce sujet et ils ont tous donné leur accord oral pour procéder de la sorte.

> Au vote, la prise en considération de cette motion d'ordre est acceptée par 90 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Le résultat nominal de ce vote fait défaut.

Requête 2019-GC-186

Demande de procédure accélérée pour le traitement du mandat interpartis 2019-GC-185 (Elections du 10 novembre 2019)

Auteur-s:	Mauron Pierre (PS/SP, GR) Piller Benoît (PS/SP, SC)
Dépôt:	20.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3226)
Développement:	20.11.2019 (BGC novembre 2019, p. 3226)

Prise en considération

Le Président. Je vous rappelle que nous ne traitons que la demande de procédure accélérée, pas du contenu du mandat.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). Nous traitons l'urgence ce matin et j'espère bien qu'elle sera acceptée. C'est dommage qu'aucun conseiller d'Etat ne soit là pour entendre ce que nous lui demandons. Mais il est important à mes yeux – et peut-être le message va-t-il passer – que cette urgence traite l'ensemble des problèmes mentionnés dans le mandat. Sentant certainement le vent du boulet venant du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a déjà requis, nous l'avons vu dans la presse, quelques mesures de la part de la Chancellerie à titre explicatif. Le mandat pose effectivement les choses sur la table pour le problème informatique, mais demande également d'autres points, notamment que les Suisses de l'étranger fribourgeois soient traités comme les Suisses d'autres cantons et qu'ils puissent voter lors d'un deuxième tour, que la logistique soit également mise sur pied de manière à ce que la population, respectivement les partis politiques et les journalistes ne dessèchent pas, ni ne meurent de faim durant les longs dimanches d'élections et que l'on mette sur pied à Fribourg une véritable cérémonie lors de laquelle les résultats sont prononcés. On l'a vu dans d'autres cantons, le mandat doit être clair. Il doit y avoir une annonce par la chancellerie, il doit y avoir des poignées de mains, car ce sont des instants institutionnels importants. Au niveau du respect des institutions, de l'acceptation d'une défaite, de poignées de mains que l'on veut voir en signe de bon fonctionnement de la politique dans notre canton, nous n'avons jusqu'ici rien vu. Donc nous voulons absolument que ces choses-là soient traitées et qu'il n'y ait pas seulement une réponse conjointe pour le mandat déposé par le Grand Conseil et pour les questions posées par le Gouvernement répondues à la va-vite. Nous voulons aussi un plan B: il faut qu'en cas de panne informatique, de panne d'électricité ou de ce que l'on veut, nous ayons un fonctionnement qui soit correct, que des résultats soient annoncés et que les communes elles-mêmes connaissent le résultat qui sort de leur propre bureau de vote. Je crois que la sonnette d'alarme est tirée et j'espère que les conséquences seront prises, non pas seulement dans le but de blâmer, mais dans le but d'améliorer. On le voit dans des cantons voisins, il y a beaucoup de choses à faire. J'espère que le Conseil d'Etat prendra la mesure de ce problème et arrivera avec une feuille de route lors du mandat que nous discuterons prochainement.

Rey Benoît (VCG/MLG, FV). Nous ne discutons aujourd'hui que de l'urgence de ce mandat et c'est uniquement sur ce thème que je vais m'exprimer. En ce qui concerne l'urgence, nous aurions pu dire que ce mandat peut être déposé, nous ne sommes pas encore à la veille d'une prochaine élection très importante qui nécessiterait de prendre toutes ces mesures immédiatement. Par contre, le canton de Fribourg a malheureusement fait, et cela a été relevé à de nombreuses reprises par la presse, l'objet d'une certaine risée de la part de l'ensemble de la population suisse et je crois qu'il est de notre devoir de dire qu'un couac peut arriver. Mais prendre des mesures est quelque chose que l'on doit faire dans l'immédiateté après un tel pataquès, si je peux me permettre cette expression. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il est absolument nécessaire d'octroyer l'urgence à ce mandat et c'est ce que je vous recommande de suivre aujourd'hui.

Dafflon Hubert (PDC/CVP, SC). Je prends la parole pour montrer que ce mandat urgent n'est pas qu'une affaire de la gauche, mais aussi de la droite (*rires*). Je pense qu'en effet, le 10 novembre dernier, il n'y avait que des perdants. Il y avait les vrais perdants et ceux qui ont gagné les élections, mais qui n'ont pas pu vraiment fêter leur victoire à cause du bug informatique. Ce qui s'est passé n'est tout simplement pas acceptable. Je pense que l'on doit avoir un logiciel à la hauteur. Il n'est pas acceptable de dire que du moment qu'il y avait en parallèle des élections communales, on ne pouvait pas bien gérer les deux choses. Je ne comprends pas. Nous demandons dans ce mandat un audit pour faire l'analyse de ce logiciel informatique, qui est d'ailleurs aussi utilisé dans le canton de Neuchâtel. Cela a également été dit par le collègue Mauron, je pense qu'un plan B doit être mis en place. Lorsque l'on a que trois candidats, trois chiffres et 137 communes, on doit vite pouvoir téléphoner, confirmer que les communes doivent connaître les résultats. Cela me semble évident. Et puis c'est vrai, cette passation de pouvoir... A un moment donné, à 21 h 15 - 22 h 00, rien n'a eu lieu. Je pense que c'est quelque chose qui ne doit plus se

reproduire. Dans ce sens-là, je vous recommande vivement de voter l'urgence de ce mandat et ensuite que nous attendions naturellement du Conseil d'Etat, de la Chancellerie d'Etat, en plus du rapport que vous avez demandé vous le Conseil d'Etat – ce qui est une excellente chose –, c'est de répondre à nos questions. Il ne faut que cela se reproduise en 2021.

Waeber Emanuel (UDC/SVP, SE). Ich bin ganz stolz, zu hören, dass die CVP plötzlich rechts positioniert ist in dieser Angelegenheit. (*Lacher.*) Ich empfehle Ihnen, diese Dringlichkeit einstimmig anzunehmen. Ich spreche als Vertreter einer Partei, die im zweiten Wahlgang nicht vertreten war. Was am meisten überrascht hat, waren die über 2000 ungültigen Wahlrespektive Stimmzettel. Dort gilt es darum, nicht nur diesen 10. November inhaltlich aufzuarbeiten, dort geht es auch darum, eben den Blick über die Grenzen zu werfen, beispielsweise auf den Kanton Bern, beispielsweise auf den Kanton Neuenburg, wo auch ein Vierzehnjähriger oder eine Vierzehnjährige relativ einfach einfach abstimmen und ihren oder seinen Wahlwillen zum Ausdruck bringen kann. Dies ist in Freiburg heute leider nicht der Fall. Aus diesem Grunde empfehle ich, diese Eingabe einstimmig gutzuheissen.

Wüthrich Peter (PLR/FDP, BR). Cela a été dit, nous ne parlons pas du contenu, mais seulement de l'urgence. Et le centre droit est d'accord avec la droite (*rires*).

> Au vote, la prise en considération de cette requête est acceptée par 93 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 93.*

> Le Conseil d'Etat est invité à traiter ce mandat sans délai.

Election protocolaire 2019-GC-179 2e vice-présidence du Grand Conseil pour 2020

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 99; rentrés: 97; blancs: 5; nuls: 2; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu *M. Jean-Pierre Doutaz*, à *Epagny*, par 85 voix.

Ont obtenu des voix MM. Patrice Jordan (2), Claude Chassot (1), Nicolas Kolly (1) et Daniel Bürdel (1).

Le Président. Monsieur le 2^e Vice-président élu, cher Jean-Pierre,

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection. Avec votre élection, je note que le perchoir reviendra dans le Sud après une parenthèse broyeurde prévue en 2021. Mais avant, passage obligé par le purgatoire. Vous connaissant, avec votre caractère pragmatique, ce ne sera pour vous pas une corvée. Je vous rassure, et j'en parle en connaissance de cause, ces années passent très vite à la vice-présidence. Encore bravo et félicitations!

Election protocolaire 2019-GC-178

1^{re} vice-présidence du Grand Conseil pour 2020

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 100; rentrés: 97; blancs: 4; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élue *M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens*, à *Rueyres-les-Prés*, par 87 voix.

Ont obtenu des voix M^{mes} et MM. Christa Mutter (2), Julia Senti (1), Claude Chassot (1), Bernadette Mäder-Brühlhart (1) et Benoît Rey (1).

Le Président. Madame la 1^{re} Vice-présidente élue,

Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection. Et voilà un déplacement qui, vu de mon perchoir, vous fait passer de gauche à droite, mais uniquement sur les chaises. Je n'en viendrai donc pas à tirer d'hâtives conclusions. Chère Sylvie, je sais que vous attendez avec impatience, vous piaffez même d'impatience dans le jargon de chez nous, d'arriver au perchoir. Vous êtes déjà très impliquée. J'ai pu le constater par vos multiples questions et j'en ai encore eu la preuve hier: depuis ici, avec la vue imprenable sur les ordinateurs placés devant moi, j'ai constaté que vous en étiez déjà à travailler sur les dates de sessions 2021. Avant 2021, profitez encore de cette année pour aller dans les pas perdus, pour aller prendre l'air à l'extérieur. Profitez de ces moments dont vous ne pourrez plus profiter lors des sessions 2021. Bravo et félicitations!

Election protocolaire 2019-GC-166

Présidence du Grand Conseil pour 2020

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 97; rentrés: 96; blancs: 6; nuls: 1; valables: 89; majorité absolue: 45.

Est élue *M^{me} Kirthana Wickramasingam*, à *Bulle*, par 68 voix.

Ont obtenu des voix M^{mes} et MM. Ursula Krattinger-Jutzet (10), Julia Senti (7), Pierre Mauron (2), Claude Chassot (1) et Nicolas Repond (1).

Le Président. Madame la Présidente élue, chère Kirthana,

Au nom du Grand Conseil, je vous adresse mes sincères félicitations pour votre accession à la plus haute fonction politique de notre canton et formule mes vœux de succès pour la passionnante année qui vous attend, une année que je vous souhaite riche de rencontres et d'échanges généreux avec notre population.

Votre élection, chère Kirthana, est exceptionnelle à plus d'un titre.

Il y a douze mois de cela, personne ici – et sans doute vous la première – n’imaginait que vous vous tiendriez aujourd’hui devant nous, prête à monter au perchoir. Et ce, tout juste trois ans après avoir rejoint notre assemblée. Du jamais vu dans ce Grand Conseil où l’honneur de porter le titre de premier citoyen est traditionnellement réservé à des parlementaires plus éprouvés.

C’est le choix inattendu de votre camarade Raoul Girard qui vous a ouvert la voie rapide vers cette fonction, une fonction qui n’a jamais encore été occupée par une députée aussi jeune que vous. Les annales de notre Parlement montrent que la moyenne d’âge des présidentes et présidents de ces quarante dernières années se situe à un peu plus de 50 ans – je suis pour ma part légèrement en-dessus. Grâce à vous qui soufflerez 36 bougies en juillet prochain, cette moyenne passera sous la barre du demi-siècle. Symbolique pour le canton qui abrite la population la plus jeune de Suisse.

Vous serez, chère Kirthana, la douzième femme à présider cette institution plus que centenaire. Vous serez aussi la première maman d’enfants en bas âge à le faire (*salutations à la famille dans la tribune*). Douze, évidemment, le chiffre n’est pas très glorieux et renvoie l’image d’un monde où la politique serait d’abord l’affaire des messieurs. S’il n’a pas encore complètement disparu, ce monde-là se dissipe. Les scrutins fédéraux l’ont démontré. Le sexe prétendument faible a gagné – et mérité ! – sa place au sein de nos pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Une place que votre élection à la présidence de notre Grand Conseil contribue à renforcer. Puisse votre exemple et celui de toutes les femmes engagées de ce Parlement inspirer de nombreuses vocations, à gauche, à droite et au centre de notre échiquier politique.

Vous vous amusez volontiers, M^{me} la Présidente élue, de votre patronyme à rallonge – je ne suis pas certain que tous les députés ici présents puissent l’orthographier correctement – ce patronyme original qui chante les racines sri lankaises de votre papa et témoigne de la diversité de notre canton. Il témoigne également de son ouverture d’esprit: en pays de Fribourg, la première citoyenne peut s’appeler Kirthana Wickramasingam sans que cela gêne grand-monde et c’est heureux ainsi !

Vous n’avez pas eu à subir, M^{me} la Présidente élue, les deux années de purgatoire qui, normalement, précèdent l’accession au confortable fauteuil présidentiel – pour le confort du fauteuil, M^{me} Demierre me dit le contraire... Je ne doute cependant pas que, malgré votre apprentissage-éclair des rouages et des subtilités de la machine parlementaire, vous saurez parfaitement conduire les débats de cette noble assemblée. L’histoire se répète d’ailleurs pour vous qui avez été portée en 2016 à la présidence du Conseil général de votre ville de Bulle sans en avoir occupé la vice-présidence. Personne, semble-t-il, ne s’en est plaint. Bien sûr, il va sans dire que le législatif du chef-lieu gruérien est beaucoup moins indiscipliné que celui-ci...

Lors de la réception de ma collègue du Grand Conseil vaudois, M^{me} Gorrite, présidente du Conseil d’Etat de l’Etat de Vaud, avait relevé que l’on parlait toujours d’un homme fort et jamais d’une femme forte. Alors je vous le dis, chère Kirthana, vous serez la femme forte! Faites-en bon usage de cette force. Imposez-vous dès le début dans ce plénum! Ne vous laissez pas impressionner lorsque l’on vous suggère la manière de traiter un objet. Les seuls éléments qui doivent dicter votre fonctionnement sont les procédures légales, la loi sur le Grand Conseil et la fameuse bible que je vous transmettrai. Tout est écrit dedans. Pour l’anecdote, nous avons traité ce matin quelque chose qui n’était pas prévu dans le programme et la bible m’a bien aidé.

Permettez-moi enfin, pour terminer, de souligner la parenté de votre parcours avec celui de celle qui sera peut-être, dans quelques minutes, M^{me} la Présidente élue du Conseil d’Etat. Au-delà du fait que vous êtes toutes deux femmes, socialistes et Bulloises, ce qui fait déjà trois points communs.

M^{me} Demierre n’était pas non plus destinée à présider le Grand Conseil en 2005. Elle aussi a remplacé au débotté l’un de ses camarades. Elle non plus n’a pas souffert ses deux années de purgatoire avant d’accéder au perchoir. La suite, nous la connaissons : après une année présidentielle passée à – m’a-t-on dit – frénétiquement agiter la clochette pour tenter de faire régner un semblant d’ordre dans cette salle, elle s’est lancée dans la course qui l’a menée, à l’automne 2006, aux commandes de la Direction de santé et des affaires sociales qu’elle occupe aujourd’hui encore.

Je ne vous apprends rien, chère Kirthana, en disant que M^{me} Demierre abandonnera son siège à l’automne 2021...

M^{me} la Présidente élue, chère Kirthana, je vous souhaite une année présidentielle aussi belle, passionnante et enrichissante que celle que je viens de vivre. Vous verrez, c’est génial. Une fois encore, au nom du Grand Conseil fribourgeois, je vous adresse mes vives et sincères félicitations.

Wickramasingam Kirthana (PS/SP, GR). Merci pour vos mots Monsieur le Président du Grand Conseil et merci pour le prêt provisoire.

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame et Monsieur les Vice-présidente et Vice-président élus du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les Députés

Monsieur le Président du Conseil d'État,
Madame et Messieurs la conseillères et conseillers d'État,
Madame la Chancelière d'État, Monsieur le Vice-chancelier,
Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Chers invités,
Chère famille,

Liebe Kolleginnen und Kollegen, ich danke Ihnen vom ganzen Herzen für das Vertrauen, das Sie mir geschenkt haben. Grossratspräsidentin zu sein, ist eine grosse Verantwortung, und ich hoffe sehr, für das kommende Jahr auf Sie alle zählen zu können. Ich bin tief bewegt und schätze das immense Privileg, das Sie mir heute entgegenbringen. Die für das Jahr 2020 erste Bürgerin des Kantons Freiburg zu sein, ist eine sehr grosse Ehre, und ich werde alles tun, um dieser Ehre gerecht zu werden.

Ich freue mich auch schon sehr auf die vielen Gelegenheiten, die ich haben werde, die Freiburgerinnen und Freiburger treffen und ansprechen zu können.

Monsieur le Président l'a bien dit: il y a un an, personne n'aurait pu prévoir qu'aujourd'hui, je serais ici devant vous. La vie est pleine de surprises et d'opportunités qu'il faut parfois savoir saisir au bond. Mes pensées et remerciements vont donc vers Raoul Girard, ancien député et ancien 2^e Vice-président, estimé de toutes et tous et dont le changement de carrière est le point de départ de mon année présidentielle. Ce changement surprise m'a plongée dans un apprentissage certes express mais approfondi du fonctionnement de notre institution. Cette année aura d'ailleurs été si intense que je n'ai pas eu le temps de la voir passer.

A l'heure où beaucoup s'interrogent sur le sens de la politique, sur l'intérêt à prendre part à la chose publique et d'aller élire ou voter, je crois qu'il est bon de rappeler ce qui fonde notre engagement politique à toutes et tous dans cet hémicycle. Le mien a débuté dans ma commune de Bulle, au Conseil général où je siège toujours. D'ailleurs, c'est une commune fribourgeoise apparemment propice aux politiciennes s'y l'on se réfère aux résultats des dernières élections nationales.

Unsere direkte Demokratie ermöglicht es jeder Bürgerin und jedem Bürger, sich am politischen Leben unserer Gesellschaft zu beteiligen. Leider zeigt die Wahlbeteiligung bei Wahlen und Volksabstimmungen eher Desinteresse, Gleichgültigkeit und sogar Misstrauen der Bevölkerung gegenüber der Politik. Alle, die in der Politik tätig sind, haben dies schon empfunden, sei es während der Kampagnen oder bei der Rekrutierung neuer Mitglieder.

Es ist doch die Politik, die unseren Alltag und den der Freiburgerinnen und der Freiburger bestimmt. Und sich politisch zu engagieren bedeutet letztendlich, sich selbst die Mittel zu geben, um die Dinge zu verändern oder neu zu gestalten.

En m'accordant votre confiance et en me confiant le statut si particulier et visible de Présidente du Grand Conseil, c'est la diversité du canton de Fribourg et votre ouverture que vous mettez en avant. C'est montrer aux citoyennes et aux citoyens du canton de Fribourg, à tous ses habitantes et habitants, qu'en politique, chacune et chacun peut trouver sa place et même une place importante: homme ou femme, jeune ou moins jeune, indépendamment des origines culturelle ou sociale, toutes et tous peuvent contribuer à une société plus tolérante, plus équitable. Plus nos parlements seront pluriels, plus ils seront le reflet de la diversité de la société et meilleures, plus justes seront nos décisions.

1996: Bundesgesetz über die Gleichstellung von Frau und Mann. Mehr als zwanzig Jahre später, hat unser Parlament einen Frauenanteil beim Ratspräsidium von 34%. Dieser Prozentsatz liegt in der Nähe der Zahl der Frauen, die derzeit in diesem Raum sitzen. Mit meiner Wahl und der des Ersten Vizepräsidenten wird sich der Anteil der Frauen an der Spitze des Grossen Rates auf 38% erhöhen. Wir sind wohl auf dem Weg zur Gleichstellung, wir haben sie aber längst noch nicht erreicht. Eine faire Verteilung zwischen Frauen und Männern ist wichtig.

Die kulturelle Vielfalt ist auch sehr wichtig. Heute Morgen haben Sie vielleicht mit etwas Mühe die 14 Buchstaben meines Nachnamens notiert. Es mag schon sein, dass mein Familienname einfacher ist für Deutschsprachige als für Französischsprachige.

Mon nom de famille raconte une partie de mon histoire, mon accent grüérien raconte l'autre: une histoire entre le village de Mathaka au nord du Sri Lanka et celui de La Roche au nord du district de la Gruyère. C'est l'histoire d'une identité multiple entre l'océan Indien et les pentes du Moléson, entre le *rice and curry* et la fondue.

Dès le début de son histoire, le canton de Fribourg a forgé son identité sur la diversité: deux langues, mais surtout deux cultures et diverses régions géographiques. Au fil du temps, la population s'est diversifiée encore. L'histoire de ma famille n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de ces destins non linéaires, de ces parcours marqués d'imprévus et de la migration

par nécessité. On se définit aujourd'hui volontiers comme citoyennes ou citoyens du monde, mais on constate que le "vivre ensemble" n'est pourtant pas simple et suscite parfois crispation ou conflit. A l'aube d'une période politique où il est urgent d'agir, notamment face aux enjeux climatiques, il est important de renforcer les liens entre nous.

La diversité, c'est la richesse d'un système. Elle augmente sa résilience. Elle le renforce. C'est notre capacité à tisser des liens, à dialoguer et à trouver des solutions qui feront notre succès face aux défis importants à venir. N'est-ce pas là également le rôle de notre Parlement ? Communiquer, discuter, s'écouter et tisser des liens ?

En tant que Présidente du Grand Conseil et représentante de notre institution l'année prochaine, il me tiendra donc à cœur de contribuer à maintenir et à créer ces liens, d'aller à la rencontre de la population fribourgeoise, de montrer que la politique est l'affaire de toutes et tous. Nous sommes parfois différents, mais le dialogue nous donne des espaces de rencontre. A ce propos, M. le Président, merci pour votre disponibilité à mon égard durant cette année et merci pour votre bienveillance. Cher Roland, ton enthousiasme pour la fonction est contagieux et je me réjouis vraiment de cette mission. Au-delà des couleurs partisans, il y a création du lien par-delà les différences.

Je vais poursuivre par quelques remerciements. D'abord à mes parents, présents ici, qui m'ont inculqué les valeurs de solidarité, d'empathie et d'attention aux problèmes environnementaux qui motivent aujourd'hui mon engagement. Merci à mes sœurs, d'abord Sathya qui est également dans la salle et Sangeetha et Anandi de l'autre côté de l'Atlantique, d'avoir supporté et de supporter encore que la politique occupe une place importante dans les discussions de famille.

Je remercie aussi mon mari Cyrille, pour son soutien inconditionnel et sa disponibilité pour que je puisse exercer ce mandat. Merci également à mes filles Neela et Indira. Âgées de 3 ans pour Neela et 15 mois aujourd'hui pour Indira, elles ne se souviendront certainement pas de cette journée, mais ce sont elles qui me donnent une joie toute particulière chaque jour et qui nourrissent ma motivation à m'engager pour défendre les valeurs auxquelles je crois. Je leur dois donc bien un mot en cette journée importante.

Ich danke auch meiner Fraktion, der SP Freiburg. Ich danke auch meiner lokalen Fraktion, der SP des Greyerzbezirks. Danke für eure Unterstützung bei meiner Kandidatur für diese Funktion. Danke auch für eure Freundschaft.

Je félicite également M^{me} la 1^{re} Vice-présidente et M. le 2^e Vice-président élus. Deux personnalités formidables avec qui j'aurai le plaisir de pouvoir vivre cette année. Je veux aussi remercier notre Secrétaire générale et toute son équipe pour leur soutien incommensurable. Merci encore à vous toutes et tous chères et chers collègues député-e-s. (*Applaudissements.*)

Election protocolaire 2019-GC-180

Présidence du Conseil d'Etat pour 2020

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 98; rentrés: 97; blancs: 17; nuls: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élue M^{me} Anne-Claude Demierre, à La Tour-de-Trême, par 68 voix.

Ont obtenu des voix MM. Jean-François Steiert (6), Maurice Ropraz (2), Georges Godel (2), Didier Castella (1) et Olivier Curty (1).

Le Président. Johanna Gapany, Marie-France Roth Pasquier, Kirthana Wickramasingam et maintenant vous... Il semble que les planètes se soient toutes alignées pour les femmes politiques grüériennes cet automne! Même si votre élection à la présidence du collège gouvernemental, M^{me} la conseillère d'Etat, chère Anne-Claude, n'est une surprise pour personne.

Au nom du Grand Conseil, je vous adresse mes sincères félicitations et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de cette fonction, que vous avez déjà occupée en 2013 et dont vous avez failli hériter en 2016. Il s'en était alors fallu d'une voix! Heureusement pour vous, ce Parlement, dans sa grande sagesse, ne vous avait finalement pas contrainte à refuser une élection à laquelle vous n'étiez pas candidate.

Aujourd'hui, chère Anne-Claude, vous étiez candidate et vous êtes désormais élue.

Puisse cette seconde année présidentielle être moins agitée que la première. Car 2013 n'aura pas été de tout repos. Vous avez dû faire face au départ surprise d'Isabelle Chassot et à son remplacement, affronter le douloureux exercice du plan de mesures structurelles et d'économies ou encore fermer la maternité de Riaz. Des événements déstabilisants que le Conseil

d'Etat, sous votre direction sereine, avait su affronter avec solidarité et cohésion. Je ne doute pas que cette fois encore vous saurez, dans votre rôle de *primus inter pares*, rassembler l'équipe gouvernementale autour de ce projet vers lequel, malgré nos différences, nous tendons tous: assurer le bien-être des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Des Fribourgeoises et des Fribourgeois que, je le sais, vous vous réjouissez d'ores et déjà de rencontrer à l'occasion de ces innombrables rendez-vous populaires qui jalonnent et embellissent la vie de notre canton.

M^{me} la Présidente élue du Conseil d'Etat, chère Anne-Claude, une fois encore, au nom du Grand Conseil, je vous adresse mes sincères et vives félicitations.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Monsieur le Président,

Madame et Monsieur les Vice-présidente et Vice-président élus,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Messieurs les conseillers d'Etat, chers collègues,

Madame la Chancelière d'Etat, Monsieur le Vice-chancelier,

Madame la Secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat général,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Chers invités,

Chère famille,

Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez aujourd'hui. Je suis très honorée de pouvoir exercer pour la seconde fois la fonction de présidente du Conseil d'Etat du canton de Fribourg. J'ai encore le souvenir – et M. le Président l'a rappelé – bien vivant de mon année de présidence en 2013 avec aussi un agenda très chargé mais surtout des rencontres magnifiques et des moments intenses partagés aux quatre coins du canton mais aussi dans le reste de la Suisse. Je me réjouis de pouvoir mener à bien cette mission au sein de notre collège et de représenter avec M^{me} la Présidente élue notre canton en 2020.

Avec mes collègues du Conseil d'Etat, malgré nos différentes sensibilités, nous avons fait le choix résolu de mettre toute notre énergie pour conserver une vraie cohérence entre le discours et les actes, afin de servir au mieux l'intérêt général. Ce pragmatisme à la fribourgeoise, fruit de compromis parfois âprement négociés mais toujours dans le respect des opinions de chacun et de chacune, est notre marque de fabrique. Nous avons à cœur que cette culture du dialogue et de l'ouverture soit toujours au centre des processus de prise de décisions.

Comme Présidente du Conseil d'Etat, je souhaite poursuivre ce travail et je mettrai un point d'honneur à ce que notre équipe poursuive cette dynamique positive de réflexion et d'action. Je remercie mes collègues du Conseil d'Etat pour leur collaboration et leur engagement.

Sehr geehrte Damen und Herren, an den letzten eidgenössischen Wahlen wurde uns deutlich gemacht: ein neuer politischer Wind weht in unserem Land. Es sind die wirtschaftlichen, die sozialen und natürlich auch die ökologischen Fragen, die unsere Mitbürgerinnen und Mitbürger beschäftigen. Gefragt sind innovative Politiken, um diesen Herausforderungen auf lokaler, auf regionaler wie auch auf globaler Ebene zu begegnen. Und ich wünsche mir, dass auch hier der Dialog in den kommenden Jahren der Antrieb für die schwierigen Überlegungen sein wird, die wir so rasch wie möglich in Angriff nehmen müssen.

Comme femme engagée en politique, je me réjouis également que cette année 2019 soit celle d'un rebond de la reconnaissance de l'engagement des femmes en politique. La grève des femmes du 14 juin dernier restera à jamais gravée dans ma mémoire et elle m'a confortée dans mes actions et donné des ailes pour la suite. Car avec un tel mouvement, nous avons le devoir de faire bouger les choses et elles bougent. Je suis très fière que les électrices et électeurs dans tout le pays aient fait le choix d'une représentation plus équilibrée des femmes en politique. Je suis également très heureuse qu'un duo de femmes préside le Législatif et l'Exécutif du canton de Fribourg.

Die Politik muss der ganzen Bevölkerung Gehör schenken und diese so ausgewogen wie nur möglich vertreten.

C'est pour cette raison que je vais placer mon année de présidence sous le signe de la rencontre avec les Fribourgeois et les Fribourgeoises. Rencontrer ses concitoyennes et concitoyens, c'est croiser les personnes qui fondent cette terre fribourgeoise, ce lieu où il fait bon vivre. N'est-ce pas là aussi un moyen de mieux vivre le présent et de construire un avenir commun plus prospère où la qualité de vie et la cohésion sociale sont les ciments du vivre ensemble? N'est-ce pas là un moyen de rassembler nos forces pour affronter plus unis et plus solidaires les défis économiques migratoires, démographiques, énergétiques et climatiques qui sont déjà une réalité pour notre canton et notre pays?

Avant de conclure, j'aimerais adresser mes premiers remerciements à ma famille et à mes proches. L'engagement politique fait partie de ma vie depuis de très nombreuses années et c'est avec passion et conviction que je travaille au service de la collectivité. Cette vie de femme politique implique également un soutien indéfectible de ses proches et j'ai toujours pu compter sur leur compréhension et leur appui face aux pages noircies tout au long de l'année de mon agenda de conseillère d'Etat. C'est grâce à ma famille que je peux me ressourcer dans mes périodes de temps libre, décompresser et bénéficier aussi des moments d'amitié et de détente. Merci à vous toutes et tous de m'accompagner et de me soutenir au quotidien.

Cela fait maintenant treize ans que je suis à la tête de la Direction de la santé et des affaires sociales. La mission est difficile dans un monde de la santé et du social en perpétuel mouvement et constamment sous pression. J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une formidable équipe à tous les échelons de ma Direction, sans laquelle rien ne serait possible ou plutôt avec lequel tout est possible.

Ich bedanke mich aufrichtig beim gesamten Staatspersonal, das im Sinne des Gemeinwohls zur Verbesserung unserer öffentlichen Politik beiträgt. Wir haben grosses Glück, auf eine so tatkräftige und kompetente Verwaltung zählen zu können. Deswegen möchte ich an dieser Stelle allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihre Arbeit im Dienste des Kantons danken. Ebenfalls bedanken möchte ich mich beim Staatsratspräsidenten und bei meinen Kollegen aus dem Staatsrat.

Je remercie également mon parti et les camarades socialistes qui m'ont toujours soutenue depuis le début de mon engagement en politique, que ce soit à la Tour-de-Trême, à Bulle, au Parlement cantonal et aujourd'hui au Conseil d'Etat.

En mon nom et en celui de mes collègues du Conseil d'Etat, je transmets tous mes vœux de succès à Kirthana Wickramasingam, Présidente élue du Grand Conseil, ainsi qu'à Sylvie Bonvin-Sansonens, 1^{re} Vice-présidente élue et Jean-Pierre Doutaz, 2^e Vice-président élu. Mesdames et Monsieur, je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice du plus beau mandat.

Mes félicitations vont également au président du Tribunal cantonal par anticipation.

Mesdames et Messieurs les Députés, je me réjouis de partir à la rencontre des Fribourgeois et des Fribourgeoises avec vous toutes et tous. Je vous remercie chaleureusement. Que vive le canton de Fribourg!

Election protocolaire 2019-GC-181

Présidence du Tribunal cantonal pour 2020

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 92; rentrés: 91; blancs: 18; nuls: 5; valables: 68; majorité absolue: 35.

Est élu *M. Christian Pfammatter*, à Fribourg, par 67 voix.

A obtenu des voix M. Laurent Schneuwly (1).

Le Président. M. le Juge, M. le Président élu du Tribunal cantonal,

Vous êtes aujourd'hui en quelque sorte une exception. En effet, contrairement aux autres élus de ce jour, vous n'êtes ni femme ni Gruérien!

En lisant votre CV, je lis juge au Tribunal administratif puis au Tribunal cantonal du canton de Fribourg, section administrative, ou encore Président de la deuxième Cour administrative, membre de la première Cour administrative et membre de la Cour fiscale. Je suis convaincu que vos expériences vous permettront de gérer les multiples défis et tâches incombant au président du Tribunal cantonal, d'autant plus que c'est fonction n'est pas une inconnue pour vous qui l'avez déjà occupée en 2011.

M. le Président élu du Tribunal cantonal, je vous félicite, vous remercie vivement de votre engagement et vous souhaite beaucoup de satisfaction. Bravo!

> La séance est levée à 11 h 56.

Le Président:

Roland MESOT

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Patrick PUGIN, *secrétaire parlementaire*